



Experts Comptables Associés
Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes

10 rue de la Chapelle - 67117 ITTENHEIM – tél. 03 88 64 48 00 – fax 03 88 69 11 97 – e-mail : eca@eca-exp.fr

Centre Socio Culturel de Neudorf

**42 Rue du Neufeld
67100 Strasbourg**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2020

Mesdames et Messieurs les membres de l'association,

I) Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association CENTRE SOCIO CULTUREL DE NEUDORF relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration le 2 mars 2021 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II) Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l’audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d’audit dans le respect des règles d’indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d’émission de notre rapport, et notamment nous n’avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III) Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l’audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l’état d’urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises et associations, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d’avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l’organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C’est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d’ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s’inscrivent dans le contexte de l’audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n’exprimons pas d’opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV) Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d’exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n’avons pas d’observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

V) Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'association relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

VI) Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que des informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent des opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Ittenheim,

Le 25 mars 2021

Pour E.C.A.,



Anne-Charlotte ULRICH
Commissaire aux comptes

PJ : Comptes annuels clos le 31 décembre 2020

Total Bilan : 584 045 € ; Résultat : 89 757 €

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

Présenté en Euros

Edité le 06/03/2021

ACTIF	Exercice clos le				Exercice précédent	
	31/12/2020 (12 mois)				31/12/2019 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES:						
Concessions, brevets, droits similaires	19 912,71	17 784,35	2 128,36	0,36	3 267,54	0,67
IMMOBILISATIONS CORPORELLES:						
Installations techniques, matériel & outillage industriels	109 706,79	82 615,09	27 091,70	4,64	14 246,63	2,94
Autres immobilisations corporelles	322 763,86	269 708,74	53 055,12	9,08	66 686,25	13,76
IMMOBILISATIONS FINANCIERES:						
Prêts	30 049,89		30 049,89	5,14	30 049,89	6,20
Autres immobilisations financières	2 930,00		2 930,00	0,50	2 930,00	0,60
TOTAL (I)	485 363,25	370 108,18	115 255,07	19,73	117 180,31	24,19
S' KS ET EN COURS:						
Matieres premières, approvisionnements					2 093,83	0,43
Créances usagers et comptes rattachés	4 008,00	409,60	3 598,40	0,62	529,49	0,11
Autres créances						
. Autres	183 017,06		183 017,06	31,34	209 801,79	43,31
Valeurs mobilières de placement	505,00		505,00	0,09	505,00	0,10
Disponibilités	270 843,31		270 843,31	46,37	144 453,24	29,82
Charges constatées d'avance	10 826,03		10 826,03	1,85	9 908,29	2,05
TOTAL (II)	469 199,40	409,60	468 789,80	80,27	367 291,64	75,81
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecart de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF	954 562,65	370 517,78	584 044,87	100,00	484 471,95	100,00

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

Présenté en Euros

Edité le 06/03/2021

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	
FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES:				
FONDS PROPRES				
Réserves	22 867,35	3,92	22 867,35	4,72
Report à nouveau	24 164,09	4,14	17 994,86	3,71
Résultat de l'exercice	89 757,27	15,37	6 169,23	1,27
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS				
-Fonds associatifs avec droit de reprise				
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs				
-Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	52 238,74	8,94	56 758,38	11,72
TOTAL (I)	189 027,45	32,37	103 789,82	21,42
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
	109 949,73	18,83	79 709,00	
TOTAL (II)	109 949,73	18,83	79 709,00	16,45
FONDS DEDIÉS				
. Sur subventions de fonctionnement	73 050,82	12,51	30 517,82	6,30
TOTAL (III)	73 050,82	12,51	30 517,82	6,30
DETTES				
Emprunts et dettes assimilées	310,00	0,05	310,00	0,06
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours	2 053,90	0,35		
Fournisseurs et comptes rattachés	47 339,58	8,11	54 936,13	11,34
Autres	146 388,17	25,06	160 409,76	33,11
Produits constatés d'avance	15 925,22	2,73	54 799,42	11,31
TOTAL (IV)	212 016,87	36,30	270 455,31	55,82
TOTAL PASSIF	584 044,87	100,00	484 471,95	100,00
ENGAGEMENTS REÇUS				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				
ENGAGEMENTS DONNÉS				

CENTRE SOCIO CULTUREL DE NEUDORF
COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

Présenté en Euros

Edité le 06/03/2021

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%	
PRODUITS D'EXPLOITATION:									
Prestations de services	233 266,67		233 266,67	100,00	308 396,22	100,00	-75 130	-24,35	
Montants nets produits d'expl.	233 266,67		233 266,67	100,00	308 396,22	100,00	-75 130	-24,35	
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION:									
Subventions d'exploitation			1 073 283,33	460,11	1 074 763,86	348,50	-1 480	-0,13	
Cotisations			11 911,99	5,11	17 895,50	5,80	-5 984	-33,43	
Autres produits			221 669,31	95,03	270 246,03	87,63	-48 577	-17,97	
Reprise sur provisions, dépréciations			442,20	0,19			442	N/S	
Transfert de charges			67 027,88	28,73	14 129,37	4,58	52 898	374,39	
Sous-total des autres produits d'exploitation			1 374 334,71	589,17	1 377 034,76	446,51	-2 700	-0,19	
Total des produits d'exploitation (I)			1 607 601,38	689,17	1 685 430,98	546,51	-77 829	-4,61	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun									
PRODUITS FINANCIERS:									
Autres intérêts et produits assimilés			197,83	0,08	51,40	0,02	146	286,27	
Total des produits financiers (II)			197,83	0,08	51,40	0,02	146	286,27	
PRODUITS EXCEPTIONNELS:									
Sur opérations de gestion			13 725,76	5,88	4 837,80	1,57	8 888	183,75	
Sur opérations en capital			19 800,64	8,49	18 978,00	6,15	822	4,33	
Reprises sur provisions et transferts de charges			13 000,00	5,57			13 000	N/S	
Total des produits exceptionnels (IV)			46 526,40	19,95	23 815,80	7,72	22 711	95,36	
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)			1 654 325,61	709,20	1 709 298,18	554,25	-54 973	-3,21	
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT									
TOTAL GENERAL			1 654 325,61	709,20	1 709 298,18	554,25	-54 973	-3,21	
CHARGES D'EXPLOITATION:									
Achats de matières premières et autres approvisionnements			66 398,33	28,46	130 340,93	42,26	-63 942	-49,05	
Variations stocks matières premières et autres approvisionnements			2 093,83	0,90	1 310,53	0,42	783	59,77	
Autres achats non stockés			51 674,96	22,15	52 521,09	17,03	-847	-1,60	
Services extérieurs			93 363,53	40,02	94 767,19	30,73	-1 404	-1,47	
Autres services extérieurs			52 610,34	22,55	66 065,59	21,42	-13 455	-20,36	
Impôts, taxes et versements assimilés			47 598,40	20,41	58 026,17	18,82	-10 428	-17,96	
Salaires et traitements			697 699,69	299,10	753 988,29	244,49	-56 289	-7,46	
Charges sociales			193 137,09	82,80	232 005,60	75,23	-38 868	-16,74	
Autres charges de personnel			1 256,46	0,54	2 939,00	0,95	-1 683	-57,25	
Dotations aux amortissements et aux dépréciations									
.Sur immobilisations : dotation aux amortissements			33 274,19	14,26	31 766,72	10,30	1 508	4,75	
.Sur actif circulant : dotation aux dépréciations			409,60	0,18			409	N/S	
.Pour risques et charges : dotation aux provisions			43 240,73	18,54	2 095,00	0,68	41 145	N/S	
(-)Engagements à réaliser sur ressources affectées			42 533,00	18,23			42 533	N/S	
Autres charges			227 704,82	97,62	274 982,52	89,17	-47 278	-17,18	
Total des charges d'exploitation (I)			1 552 994,97	665,76	1 700 808,63	551,50	-147 814		
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun									
CHARGES FINANCIERES:									

CENTRE SOCIO CULTUREL DE NEUDORF
COMPTE DE RÉSULTAT

page 4

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

Présenté en Euros

Edité le 06/03/2021

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)		%
Total des charges financières (III)							
CHARGES EXCEPTIONNELLES:							
Sur opérations de gestion	11 573,37	4,96	2 312,32	0,75	9 261	400,56	
Total des charges exceptionnelles (IV)							
	11 573,37	4,96	2 312,32	0,75	9 261	400,56	
Impôts sur les sociétés (VI)			8,00	0,00	-8	-100,00	
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)							
	1 564 568,34	670,72	1 703 128,95	552,25	-138 560	-8,13	
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT							
	89 757,27	38,48	6 169,23	2,00	83 588	N/S	
TOTAL GENERAL							
	1 654 325,61	709,20	1 709 298,18	554,25	-54 973	-3,21	

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE							
PRODUITS :							
Bénévolat	21 834,00		57 887,00				
Prestations en nature							
Dons en nature	199 754,00		212 233,00				
TOTAL							
	221 588,00		270 120,00				
CHARGES :							
Secours en nature							
Mise à disposition gratuite de biens et services	199 754,00		212 233,00				
Prestations							
Personnel bénévole	21 834,00		57 887,00				
TOTAL							
	221 588,00		270 120,00				

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2020 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2019 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 584 044,87 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 89 757,27 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le conseil d'administration.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Provisions pour risques et charges : elles sont constituées pour tenir compte des risques financiers existant à la date de clôture des comptes.
- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrécouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

2.1 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS

En date du 30 janvier 2020 l'OMS a déclaré l'état d'urgence internationale lié à la santé publique. En raison de l'évolution du COVID-19, la France a annoncé des mesures de confinement en date du 17 mars 2020. En raison de ces mesures de confinement, l'activité de l'association est fortement perturbée. Sur la deuxième quinzaine de mars, l'activité du centre a chuté d'environ 30% en mars par rapport à la même période de l'année précédente et nous enregistrons une baisse d'activité d'environ 80% en avril, 70% en mai et 50% en juin.

Durant la période confinement, le recours au télétravail a été effectif totalement et/ou partiellement pour certains postes (direction, comptabilité, secrétariat, secteur familles, coordination, secteur enfance, accompagnement social...) afin de poursuivre une partie de l'activité dans la mesure du possible. Ainsi, d'autres modes d'interaction ont été mis en place (publications vidéos, tutos d'accompagnement...).

L'activité a repris partiellement à compter du 2 juin 2020 uniquement pour les accueils de loisirs enfants, le CLAS, les activités familles et d'accompagnement social et ce, de façon réduite du fait des protocoles sanitaires mis en oeuvre. Les activités musicales, ateliers thématiques et les mises à disposition de locaux ne seront quant à eux remis en place qu'à compter de la rentrée de septembre 2020. La suspension des activités impactera de façon certaine en 2020 sur les participations financières des adhérents. Parallèlement, la prise des congés et des heures à récupérer a été privilégiée à l'activité partielle quand cela était possible.

A compter de la période des vacances d'été 2020, plus aucun salarié n'était placé en activité partielle.

Au regard de l'évolution de la situation sanitaire, les activités ont été réorganisées à compter de la rentrée et certaines ont dès lors été privilégiées (notamment les activités prises en charge par les salariés de l'association). Du fait de la réorganisation interne en fonction des protocoles sanitaires mis en oeuvre, certaines activités ont été suspendues notamment certains ateliers animés par des prestataires extérieurs, le lieu de convivialité des aînés ainsi que la mise à disposition des locaux à des associations et/ou personnes physiques.

Du fait des directives gouvernementales concernant la mise en place d'un second confinement à compter du mois de novembre 2020, le CSC Neudorf a réorganisé ses activités lorsque cela était possible en ayant recours au télétravail. Ce fut notamment le cas pour les enseignements musicaux, l'atelier théâtre jeunes, certaines activités familles et multimédia, l'accompagnement social ainsi que pour certains postes administratifs. Parallèlement, certains salariés ont poursuivi leur activité salariée en présentiel. Ce fut le cas des équipes d'animation enfance dans le cadre du maintien des activités périscolaire des mercredis et le soir après la classe.

Qui plus est, l'impossibilité de télétravailler conjuguée à la réduction de l'activité ainsi qu'à la mise en place du distanciel pour certaines activités a impacté la charge de travail et a conduit l'association à recourir à l'activité partielle pour une partie de l'équipe et/ou sur une partie du temps de travail de certains salariés et ce dès le 2 novembre 2020. Quantitativement, le recours à l'activité partielle a représenté 7,17% de l'activité salariée totale de l'association pour le mois de novembre 2020 et 5,12% pour le mois de décembre 2020.

A compter du mois de janvier 2021, plus aucun salarié de l'association n'était placé en activité partielle.

ANNEXE

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

Aux comptes annuels présentée en Euros

Edité le 12/03/2021

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 485 363 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	19 350	563		19 913
Immobilisations corporelles	401 684	30 787		432 471
Immobilisations financières	32 980			32 980
TOTAL	454 014	31 350		485 363

3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 370 108 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	16 083	1 701		17 784
Immobilisations corporelles	320 751	31 573		352 324
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	336 834	33 274		370 108

3.1.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Logiciels	19 913	17 784	2 128	5 ans
Materiels activites	109 707	82 615	27 092	4-10 ans
Agencements	34 020	30 086	3 934	4-10 ans
Amenagements	22 510	19 723	2 788	5 ans
Travaux batiment b	48 089	48 089	0	8 ans
Materiel transport	134 791	107 251	27 540	4-5 ans
Materiel de bureau	30 087	25 704	4 384	3-5 ans
Mobilier	34 452	29 145	5 308	4-10 ans
Materiel et outillage	18 813	9 711	9 102	4- 5 ans
TOTAL	452 383	370 108	82 275	

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)**3.2 - Etat des créances = 230 831 E**

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	32 980		32 980
Actif circulant & charges d'avance	197 851	197 851	
TOTAL	230 831	197 851	32 980

3.3 - Provisions pour dépréciation = 410 E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers	442	410	442		410
Comptes financiers					
Total	442	410	442		410

3.4 - Produits à recevoir par postes du bilan = 182 690 E

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	182 690
Disponibilités	
TOTAL	182 690

3.5 - Charges constatées d'avance = 10 826 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Provisions = 109 950 E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	A la clôture
Provisions réglementées					
Provisions pour risques & charges	79 709	43 241	13 000		109 950
TOTAL	79 709	43 241	13 000		109 950

4.2 - Etat des dettes = 210 523 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses	310	310		
Fournisseurs	47 340	47 340		
Dettes fiscales & sociales	145 696	145 696		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	1 252	1 252		
Produits constatés d'avance	15 925	15 925		
TOTAL	210 523	210 523		

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 99 548 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	25 136
Dettes fiscales & sociales	73 852
Autres dettes	560
TOTAL	99 548

4.4 - Produits constatés d'avance = 15 925 E

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)**4.5 - Informations complémentaires sur le bilan passif**

La dette actuarielle au 31.12.2020 au titre des indemnités de fin de carrière s'élève à 55 616 euros. Le calcul a été effectué sur la base d'un départ volontaire à la retraite à l'âge de 65 ans. Le taux de charges sociales retenu est de 35% pour les non cadres et de 40% pour les cadres. La table de mortalité utilisée est la table TG05.

Les contributions volontaires présentées en annexe au bilan et compte de résultat de l'exercice ont été valorisées en prenant en considération les types d'intervenants suivants:

- les membres bénévoles du conseil d'administration
- les bénévoles s'investissant dans les animations de quartier
- les bénévoles prenant en charges l'animation d'un atelier
- les bénévoles s'occupant des tâches administratives

Les taux horaires retenus sont fonction des emplois "repères" de la convention collective applicable pour chaque catégorie d'intervention à savoir:

- direction pour le bénévolat des administrateurs
- animateur d'activité pour les bénévoles s'investissant dans les animations de quartier
- intervenant technique pour les bénévoles prenant en charge l'animation d'un atelier
- secrétaire pour les bénévoles intervenant dans les tâches administratives

Pour l'exercice 2020 le total des heures retenues pour la valorisation du bénévolat se monte à 797.50 heures soit un équivalent de 0.45 temps plein.

Nous signalons par ailleurs qu'une provision pour un litige social en cours d'un montant de 17 000 euros est provisionné au 31 décembre 2020.

FONDS DEDIES:

La provision pour fonds dédiés se monte à 73 051 euros au 31.12.2020, en augmentation de 42 533 euros par rapport au 31.12.2019, en raison de subventions accordées en contre partie de prestations prédéfinies qui n'ont malheureusement pu avoir lieu en 2020 et ce, dû à l'état d'urgence sanitaire. Il a été décidé de différer ces montants à l'exercice suivant en contrepartie de leur consommation réelle.

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 233 267 E**

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	232 891	99,84 %
Produits des activités annexes	375	0,16 %
TOTAL	233 267	100,00 %

5.2 - Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.

- produits sur exercices antérieurs:	6 865 €
- charges sur exercices antérieurs:	9 523 €
- dons et libéralités versées:	2 050 €
- quote part des subventions d'investissements virées au compte de résultat:	19 801 €
-dons et libéralités recus:	5 923 €
-autres produits exceptionnels :	938 €

6 - AUTRES INFORMATIONS**6.1 - Rémunération des dirigeants**

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Produits à recevoir = 182 690 E

Produits à recevoir	Montant
Autres créances :	182 690
Collectivites subv a recevoir(44870000)	181 363
Produit a recevoir(46870000)	1 327
TOTAL	182 690

8.2 - Charges constatées d'avance = 10 826 E

Charges constatées d'avance	Montant
Ch const d'avance(48600000)	10 826
TOTAL	10 826

8.3 - Charges à payer = 99 548 E

Charges à payer	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	25 136
Four fact non parvenues(40810000)	25 136
Dettes fiscales et sociales :	73 852
Dettes provis /c payes(42820000)	39 828
Dettes s/heures a recuperer(42830000)	4 122
charges a payer(42860000)	3 799
Ch soc a payer/ c payes(43820000)	14 693
Ch soc s/heures a recuperer(43821000)	1 490
Partic handicapés agefiph(44860000)	8 521
Subvention a reverser(44861000)	1 400
Autres dettes :	560
Avoir a etablir(41980000)	560
TOTAL	99 548

8.4 - Produits constatés d'avance = 15 925 E

Produits constatés d'avance	Montant
Prod const d'avance(48700000)	15 925
TOTAL	15 925